

AEROPORTS DE PARIS

Société Anonyme

1, rue de France
93290 TREMBLAY-EN-FRANCE

Attestation des commissaires aux comptes sur les informations communiquées dans le cadre de l'article L. 225-115 5° du code de commerce relatif au montant global des versements effectués en application des 1 et 5 de l'article 238 bis du code général des impôts pour l'exercice clos le 31 décembre 2021

Assemblée générale d'approbation des comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2021

DELOITTE & ASSOCIES

6, Place de la Pyramide
92908 PARIS-LA DEFENSE CEDEX
S.A.S au capital de 2 188 160 €
572 028 041 R.C.S. Nanterre

Commissaire aux Comptes
Membre de la compagnie
régionale de Versailles et du Centre

ERNST & YOUNG Audit

Tour First
TSA 14444
92037 PARIS-LA DEFENSE CEDEX
S.A.S. à capital variable
344 366 315 R.C.S. Nanterre

Commissaire aux Comptes
Membre de la compagnie
régionale de Versailles et du Centre

AEROPORTS DE PARIS

Société Anonyme

1, rue de France
93290 TREMBLAY-EN-FRANCE

Attestation des commissaires aux comptes sur les informations communiquées dans le cadre de l'article L. 225-115 5° du code de commerce relatif au montant global des versements effectués en application des 1 et 5 de l'article 238 bis du code général des impôts pour l'exercice clos le 31 décembre 2021

Assemblée générale d'approbation des comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2021

A l'Assemblée générale de la société Aéroports de Paris,

En notre qualité de Commissaires aux comptes de votre société et en application de l'article L. 225-115 5° du code de commerce, nous avons établi la présente attestation sur les informations relatives au montant global des versements effectués en application des 1 et 5 de l'article 238 bis du code général des impôts pour l'exercice clos le 31 décembre 2021, figurant dans le document ci-joint.

Ces informations ont été établies sous la responsabilité de votre Directrice des comptabilités. Il nous appartient d'attester ces informations.

Dans le cadre de notre mission de commissariat aux comptes, nous avons effectué un audit des comptes annuels de votre société pour l'exercice clos le 31 décembre 2021. Notre audit, effectué selon les normes d'exercice professionnel applicables en France, avait pour objectif d'exprimer une opinion sur les comptes annuels pris dans leur ensemble, et non pas sur des éléments spécifiques de ces comptes utilisés pour la

détermination du montant global des versements effectués en application des 1 et 5 de l'article 238 bis du code général des impôts. Par conséquent, nous n'avons pas effectué nos tests d'audit et nos sondages dans cet objectif et nous n'exprimons aucune opinion sur ces éléments pris isolément.

Nous avons mis en œuvre les diligences que nous avons estimé nécessaires au regard de la doctrine professionnelle de la Compagnie nationale des commissaires aux comptes relative à cette mission. Ces diligences, qui ne constituent ni un audit ni un examen limité, ont consisté à effectuer les rapprochements nécessaires entre le montant global des versements effectués en application des 1 et 5 de l'article 238 bis du code général des impôts et la comptabilité dont il est issu et vérifier qu'il concorde avec les éléments ayant servi de base à l'établissement des comptes annuels de l'exercice clos le 31 décembre 2021.

Sur la base de nos travaux, nous n'avons pas d'observation à formuler sur la concordance du montant global des versements effectués en application des 1 et 5 de l'article 238 bis du code général des impôts figurant dans le document joint et s'élevant à 3 947 758 euros avec la comptabilité ayant servi de base à l'établissement des comptes annuels de l'exercice clos le 31 décembre 2021.

La présente attestation tient lieu de certification du montant global des versements effectués en application des 1 et 5 de l'article 238 bis du code général des impôts au sens de l'article L. 225-115 5° du code de commerce.

Paris-La Défense, le 19 avril 2022

Les Commissaires aux comptes

DELOITTE & ASSOCIES

ERNST & YOUNG Audit



Guillaume Troussicot



Emmanuel Gadret



Antoine Flora



Alain Perroux



Direction des Comptabilités

DCOF/2022/11

Roissy, le 11 avril 2022

**Attestation des dépenses éligibles au régime du mécénat fiscal
de l'article 238 bis du CGI
Exercice 2021**

La Direction des Comptabilités, Département Fiscal Groupe, atteste que le montant total des dépenses éligibles au régime de l'article 238 bis du CGI, effectuées par Aéroports de Paris au titre de l'exercice 2021, s'élève à **3 947 758 €**.

Catherine DURAND DOISY
~~Directrice des comptabilités~~

PJ : Tableau récapitulatif

Correspondance : 1 rue de France ♦ BP 81007 ♦ 95931 Roissy Charles de Gaulle Cedex ♦ France

Siège social : 1 rue de France ♦ 93290 Tremblay-en France ♦ France ♦ T +33 (0)1 48 16 05 50 ♦ groupeadp.fr
Aéroports de Paris, Société anonyme au capital de 296 881 806 euros ♦ SIREN 552 016 628 RCS Bobigny ♦ Code APE 52.23Z

DONS REALISES

Organismes bénéficiaires	Dons	Date d'enregistrement comptable	Reçu fiscal
ACADEMIE NATIONALE AIR ESPACE	6 000 €	01/09/2021	X
GROUPE SUP DE CO MONTPELLIER	30 000 €	15/12/2021	X
INSTITUT POUR L INNOVATION ECONOMIQ	25 000 €	18/08/2021	X
AERO BIODIVERSITE	120 500 €	18/08/2021	X
ASS SPORT ARTIST SAPEURS POMPIERS PARIS	14 000 €	08/12/2021	X
ASSOCIATION DIOCESAINE PARIS	125 000 €	20.10.2021	X
BIBLIOTHEQUES SANS FRONTIERES	8 000 €	10/11/2021	X
CENTRE NAT.PROFESSIONS FIANCIERES	10 000 €	15/12/2021	X
CERCLE DE L ORCHESTRE DE PARIS	100 000 €	08/09/2021	X
FONDS DE DOTATION DE LA COMMUNAUTE	5 000 €	25/08/2021	X
GIP EMPLOI ROISSY CDG TRANSCO	95 000 €	04/11/2021	X
GIP EMPLOI ROISSY CDG	210 000 €	18/08/2021	X
ELLES BOUGENT	3 000 €	09.06.2021	X
FONDS DE DOTATION ENAC 150 000	150 000 €	22/12/2021	X
FONDATION ARC RECHERCHE SUR LE CANC	10 000 €	22/12/2021	X
ASS PREFIGU FONDATION LEADERS PAIX	50 000 €	13/10/2021	X
FONDATION M.LONG J.THIBAUD	10 000 €	17/11/2021	X
FONDATION MAISON DES SCIENCES DE L	10 000 €	15/12/2021	X
PARTENARIALE PARIS DAUPHINE	80 000 €	18/08/2021	X
FONDATION POUR LA MEMOIRE DE L ESCLAVAGE	10 000 €	14/04/2021	X
FONDATION ROYAUMONT	30 000 €	15/09/2021	X
INSTITUT DU BOSPHORE	25 000 €	18/08/2021	X
INSTITUT TELEMAQUE	13 500 €	01/09/2021	X
NQT	13 754 €	07/07/2021	X
ONF AGIR POUR LA FORET	100 000 €	08/09/2021	X
ASS COMITE HABITAT CDG	30 000 €	22/12/2021	X
FEDERATION FRANCAISE AERONAUTIQUE	20 000 €	29/12/2021	X
ASSOCIATION DES CADETS DE LA GENDARMERIE	5 000 €	22/12/2021	X
ASS LE TOMATO	4 000 €	06/10/2021	X
AVIATION SANS FRONTIERES	20 000 €	22/12/2021	X
PAPA CHARLIE	138 000 €	22/12/2021	X
REJOUE	2 000 €	22/12/2021	X
ENVIE D ENVOL	20 000 €	28/07/2021	X
PALLADIO	15 000 €	13/07/2021	X
AERO CLUB DE France	1 700 €	13/07/2021	X
FONDATION Ailes de France	20 000 €	06/10/2021	X
AERO CLUB DE FRANCE	20 000 €	04/11/2021	X
AERO CLUB (ISSOUDUN)	15 000 €	18/08/2021	X
LES ENTREPRISES POUR LA CITE	13 000 €	13/07/2021	X
FONDS NATURE 2050	40 000 €	08/12/2021	X
ALLIANCE POUR LE MECENAT DE COMPETENCES	5 250 €	02/03/2021	X
ASSOCIATION JEUNESSE ET ENTREPRISES	15 000 €	26/08/2021	X
FONDATION D'ENTREPRISE AEROPORTS DE PARIS	1 500 000 €	15/01/2021	X
PAPA CHARLIE	1 500 €	01/09/2021	X
FONDATION PARTENARIALE UNIVERSITE CERGY	25 000 €	29/12/2021	X
MINISTERE DE L'EUROPE ET DES AFFAIR	75 000 €	19/05/2021	X
AVIATION SANS FRONTIERES	8 000 €	02/12/2021	
ASSOCIATION EN ROUTE POUR L ECOLE	50 000 €	22/12/2021	
GIP EMPLOI ROISSY CDG	18 000 €	08/12/2021	X
TOTAL DONS EN NUMERAIRE :	3 315 204 €		
AVIATION SANS FRONTIERE	103 925 €	NA	X
MUSEE DES ARTS DECORATIFS	4 000 €	NA	X
ACTING FOR LIFE	303 836 €	NA	X
LA CRAVATE SOLIDAIRE	39 256 €	NA	X
ESPACE MUSEES FONDS DE DOTATION	155 600 €	NA	X
TOTAL DONS EN NATURE	606 617 €		
LABEL TRANSITION	1 583 €	NA	X
ALLIANCE POUR LE MECENAT DE COMPETENCES	2 229 €	NA	X
BIBLIOTHEQUES SANS FRONTIERES	4 657 €	NA	X
ASSOCIATION CLE	16 721 €	NA	X
LA CRAVATE SOLIDAIRE	395 €	NA	X
UNITED WAY L'ALLIANCE	352 €	NA	X
TOTAL MECENAT DE COMPETENCE	25 937 €		

REDUCTION D'IMPOT MECENAT

TOTAL DEPENSES ELIGIBLES	3 947 758 €
REDUCTION D'IMPOT MECENAT (60% de la dépense si <2M€/ si > 60% dans la limite de 2M€ puis 40%	1 979 103 €